

DIPLÔME D'ÉTAT

Auxiliaire de puériculture en alternance

NIVEAU 4 (BAC)

RNCP 40743

ENREGISTREMENT : 01/09/2025

ECHEANCE : 01/09/2029

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40743/>

Présentation du métier

L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

Durée de formation

La durée de formation est de **12 à 18 mois** selon les lieux de formation (UFA), pour un total de **1540 heures**.

Spécificités de l'alternance

- **Entrée en alternance avec contrat employeur**
- **Durée du contrat** : de 12 à 18 mois
- **Rythme de l'alternance** : variable en fonction des lieux de formation (UFA)

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans** le jour de la signature du contrat (sauf cas dérogatoire)
- **Avoir ses vaccins à jour**

Rentrée

Périodes de rentrée : septembre ou novembre

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Inscription

- **Compléter notre formulaire en ligne** (www.cerfah.fr)
- **S'inscrire dans un UFA partenaire** (voir liste ci-dessous)
- Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire à la formation sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou **par l'organisme financeur** (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Lieux de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) :

IFSI/IFAS/IFAP LA BLANCARDE – MARSEILLE
IFAS/IFSI/IFAP DU CH EDMOND GARCIN – AUBAGNE

Alpes-de-Haute-Provence (04) : Manosque

IFAS/IFAP/IFSI DIGNE-LES-BAINS
SUP'ALTERNANCE PROVENCE

Alpes-Maritimes (06) : Nice

IFMEA – FONDATION LENVAL

Vaucluse (84) : Avignon

IFAS/IFAP/IFSI DU GIPES D'AVIGNON

Var (83) :

IFPVPS – SITE DE SAINT-RAPHAËL/TOULON

82% de réussite aux examens en 2025

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs et compétences

1. Accompagner l'enfant et son entourage dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- 1(bis). Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
3. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

Blocs de compétences

BLOC 1: Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale.

BLOC 2: Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

BLOC 3: Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels, et des apprenants.

BLOC 4: Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés à l'activité en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

BLOC 5: Transmission de la communication et des observations recueillies.

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques et de stages cliniques. Des enseignements théoriques ont lieu sur le site de l'IFAP. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Débouchés

L'auxiliaire de puériculture peut exercer dans différentes structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou en hospitalisation à domicile (maternité, service hospitalier, structure d'accueil de la petite enfance, en crèche, halte-garderie, à domicile...).

Validation

- Étude de situation
- Contrôle continu
- Évaluation des compétences en milieu professionnel

Suite du parcours

Au cours de sa carrière, l'auxiliaire de puériculture aura la possibilité de :

- Poursuivre des études d'infirmier(e)

Référent 13

M. INGHILLERI
06.25.99.20.38
jf.inghilleri@cerfah.fr

Référente 06, 05, 04, 84

Mme SAIDI
06.67.46.76.13
z.saidi@cerfah.fr

Référente 83 & handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
l.daumas@cerfah.fr